Feu vert au rachat de la société Softeam par le groupe La Poste

Publié le 19 décembre 2019

L'Autorité a autorisé l'opération de rachat de Softeam par La Poste, sans la soumettre à des conditions particulières.

À l'occasion de cette opération, l'Autorité relève que les marchés des services informatiques sont caractérisés par des innovations constantes depuis dix ans qu'il convient de prendre en compte.

Elle a examiné si l'acquisition de Softeam par le groupe La Poste n'était pas de nature à restreindre la concurrence sur les marchés des services informatique, du traitement de documents et de données pour compte de tiers et sur celui des services de colocation (*data centers*).

L'Autorité a constaté que l'opération n'a pas pour effet de renforcer significativement la position de la nouvelle entité sur l'ensemble de ces marchés en raison notamment d'une part de la présence de nombreux autres concurrents, qui proposent une offre globale de services numériques, et, d'autre part, des positions limitées des parties sur les marchés concernés.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de diversification des activités du groupe La Poste, laquelle a déjà donné lieu à plusieurs concentrations qui ont fait l'objet d'un contrôle par l'Autorité de la concurrence.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 19 décembre 2019

Lire le communiqué